

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 61 (1981)
Heft: 2

Rubrik: Coups d'œil sur l'économie franco-suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coups d'œil sur l'économie franco-suisse

Plusieurs raisons expliquent l'intensification de la coopération industrielle franco-suisse sur **le plan agrochimique** : après celui des États-Unis et du Japon, le marché français des produits phytosanitaires est le plus important du monde, sa capacité d'absorption étant actuellement évaluée à quelque quatre milliards de francs. D'autre part, les domaines traditionnels de la chimie suisse, les produits pharmaceutiques et les colorants, voient leurs marchés entravés par des restrictions administratives (spécialités pharmaceutiques) et les difficultés conjoncturelles (colorants et pigments liés au textile et à l'automobile). Par conséquent, un effort particulier est porté sur le développement des différents secteurs agrochimiques. On sait par exemple que Sandoz a implanté en France le centre international de production de l'une de ses spécialités dans ce domaine. La même société, par l'intermédiaire de l'une de ses filiales américaines, développe par ailleurs son activité sur le plan des semences. Quant à Ciba-Geigy, son chiffre d'affaires français en agriculture a atteint 623 millions en 1980, en augmentation de 32 % sur 1979. Et chez Hoffmann La Roche, une nouvelle filiale, La Quinoléine, déclare pour 1980 un chiffre d'affaires de 335 millions, en augmentation de 35 % sur l'exercice précédent. N'oublions pas enfin que le fongicide céréalier Corbel, issu d'une molécule Givaudan, est commercialisé par Rhône-Poulenc. La diversification de la chimie en direction de l'agriculture correspond à une nécessité technique : chaque substance ou molécule nouvelle résultant de la recherche est systématiquement examinée et testée quant à ses propriétés sur les plantes. Ce n'est pas une don-

née nouvelle. Mais la demande croissante de la clientèle d'une part, et les contraintes que pose la situation alimentaire mondiale, de l'autre, promettent un développement intéressant à l'agrochimie et à la coopération industrielle franco-suisse déjà très avancée.

En novembre 1980, le Ministère français des Transports a fait connaître à la Direction de **Swissair** sa décision de transférer sur l'Aéroport de Roissy-Charles de Gaulle la totalité des vols de la Compagnie helvétique au printemps 1982. (Swissair n'est d'ailleurs pas la seule Compagnie touchée par cette décision, qui s'appliquera également à Alitalia, Lufthansa et Finnair).

A moins d'un changement de politique décidé en haut lieu – ce qui n'est pas impossible après la nomination d'un nouveau gouvernement – cette réorganisation imposera de nombreuses contraintes à la clientèle et à la compagnie. Swissair voudrait notamment maintenir la liaison Orly-Genève étant donné que d'importants investissements ont récemment été effectués à Genève-Cointrin pour y aménager le secteur douanier français, qui n'aurait plus de raison d'être si Orly-Ouest était abandonné. D'autre part, certaines sociétés ont implanté leurs bureaux et succursales près d'Orly pour être à proximité de la liaison aérienne vers Genève, qu'elles utilisent le plus fréquemment. Il est à souhaiter que les négociations en cours au niveau gouvernemental seront rapidement reprises avec les nouvelles autorités du ministère des transports et qu'une

conclusion conforme à l'intérêt économique des deux parties leur sera donnée.

Les emprunts de collectivités et entreprises de droit public français sur le marché suisse des capitaux ont continué à se développer au cours des cinq premiers mois de 1981. Avec un total de 1 325 millions de FS (francs suisses et dollars US confondus), ces opérations semblent s'inscrire en nette augmentation par rapport à l'année record 1979, au cours de laquelle les entreprises et collectivités publiques françaises avaient emprunté 2 390 millions de FS. Il s'agit là de la totalité des opérations et non seulement de celles qui sont émises en souscription publique. Depuis le 1^{er} janvier 1975, le montant des prêts bancaires suisses à des emprunteurs français de droit public atteint un peu plus de dix milliards de FS. L'attrait du marché suisse des capitaux demeure intact en dépit de l'augmentation des taux d'intérêt à laquelle les créanciers des banques suisses n'échappent pas. L'interdépendance des réseaux financiers internationaux ne permet pas à l'un des marchés de rester totalement à l'abri des turbulences qui se manifestent autour de lui. Bien que les taux suisses demeurent attractifs pour les emprunteurs étrangers, ils se situent en hausse sensible sur ceux pratiqués il y a un an. Comme les banques ne s'attendent pas à une baisse prochaine des taux américains, les taux suisses relativement élevés – atteignant ou dépassant le tiers des taux US – pourraient persister.